

Comité de quartier Ouest-Nord

Compte rendu de la réunion 28 juin 2010

Prochaine réunion **le jeudi 30 septembre 2010** à 20h30 à l'école Carnot

*Pour contribuer au diaporama (texte ou photo) ou pour participer au comité d'animation,
contact : jvalin@wanadoo.fr*

Une vingtaine de personnes du quartier présentes, les 2 élus référents (Isabelle Daeschner, Camille Vielhescaze), Marie-Liesse Duclos, chargée de la coordination des comités de quartier.
Animateur : Dominique Sprenger ; **Secrétaire de séance** : Josiane Valin

Compte tenu du match de football impliquant la France lors de la coupe du monde, la date prévue initialement a été reportée. Des affiches avec la nouvelle date ont été apposées dans le quartier, un courrier électronique a été envoyé aux personnes qui étaient présentes lors de la réunion précédente. Le compte-rendu de la réunion du 30 mars a été mis en ligne sur le site de Cachan et distribué aux habitants du quartier mais certains ne l'ont pas eu.

- 1- **Retour sur la réunion publique du 1^{er} juin** qui a eu lieu en présence de Jean-Yves Le Bouillonnet, maire de Cachan, de représentants de la RATP, du département et de la CAVB pour informer sur le projet de réaménagement du pôle Arcueil-Cachan

Afin de faciliter la circulation des piétons qui utilisent le RER B et les autobus, il est prévu :

- un réaménagement du tunnel piéton sous le pont du RER et de la chaussée, avec des plateaux surélevés destinés à ralentir la vitesse
- un déplacement des arrêts de bus 162, 187 et Valouette 1 et 3 face au cimetière d'une part, et Place Carnot d'autre part
- une restructuration des accès aux quais et l'aménagement d'un local à l'angle de la rue de la Gare

Une habitante demande si le marché Carnot sera réaménagé à cette occasion. Les élus répondent que cela n'est pas prévu car l'arrivée d'Orbival pourrait avoir un impact sur cette zone.

Calendrier prévu : - début des travaux de voirie : juillet 2010
- début des travaux de la RATP : été 2011

Remarque : pendant les travaux de voirie, la circulation des véhicules est mise en sens unique avenue Carnot, ce qui entraîne des modifications de parcours des autobus du secteur.

2- **Evolution du Plan local d'urbanisme dans le quartier** (présentation par JM Lancel)

Les hauteurs sont réduites sur une partie de l'avenue Aristide Briand entre l'avenue Benoît Guichon et la rue Marcel Bonnet (RdC + 8 étages, 29 m) mais augmentent sur l'angle Briand-Carnot (RdC + 8 étages, 37 m). Face aux craintes que l'école soit à l'ombre pendant l'hiver, les élus répondent que cela ne sera pas le cas étant donnée la largeur de la route et l'emplacement de l'école. Le reste du quartier des Lumières est en zone UCd (RdC + 2 étages, 10 mètres). Tout le côté nord de la rue de la Grange Ory revient en zone pavillonnaire. Une partie du côté sud de la rue reste constructible en RdC + 4 étages (15 m). Comme dans le POS, le PLU prévoit une dérogation à 23 m sur l'ensemble de la ville pour des « équipements répondant aux besoins d'un service public ou d'organisme privé chargé de satisfaire un intérêt collectif ».

Précisions apportées par Camille Vielhescaze : les nouveaux éléments sont consultables en mairie avant l'enquête publique, qui aura lieu du 1^{er} septembre au 2 octobre 2010 . La Ville a

choisi de faire une zone mixte économique – habitat sur l'avenue Aristide Briand et l'avenue Carnot.

3- Quelques remarques des habitants présents :

- Jean-Claude Fourquet fait un compte rendu des informations recueillies lors de l'exposition sur Orbival au Mac/Val . Cela avance dans le bon sens pour un arrêt d'Orbival à Arcueil Cachan mais rien n'est décidé encore.
- Que peut-on faire pour supprimer les tags de plus en plus importants situés sur l'immeuble et les garages du 26 rue de l'Espérance ? Réponse d'un habitant : envoyer une lettre recommandée au syndic de l'immeuble.
- Il reste des nids de poule dans la rue de la Liberté. Réponse d'Isabelle Daeschner : suite au froid de l'hiver, il existe des nids de poule partout dans la ville. Une campagne de travaux est prévue mais toutes les rues ne peuvent pas être faites en même temps.
- La circulation des poussettes sur certains trottoirs est très difficile soit parce qu'il y a des voitures en stationnement soit parce que les trottoirs sont trop étroits. Les élus expliquent qu'à chaque fois qu'une rue est réaménagée, la question de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et des poussettes est prise en compte.
- Il y a un croisement dangereux rue du Bel Air – rue Marcel Bonnet car le « cédez-le-passage » n'est pas respecté.
- Les pavés de la rue de la Gare (face à l'accès du RER) peuvent être très glissants pour les motards dans les virages.

Et toujours...

- Les problèmes de stationnement rue de la Gare devant l'entreprise Schindler, où de nouveaux véhicules ont remplacé ceux de l'entreprise.
- Le muret autour du grand arbre en bordure (proximité de l'accès au RER) perd ses pavés, un à un.
- Les poubelles sorties en permanence devant l'entreprise Orange, y compris le dimanche et les jours fériés. Une suggestion d'un habitant : demander une verbalisation !

4- Depuis la dernière réunion :

- Aménagement et sécurisation du carrefour rue Marcel Bonnet/rue de l'Espérance suite à la demande des habitants et des parents d'élèves. Le conseil général procède à des mesures de vitesse au niveau du carrefour. Selon les résultats, il procédera aux aménagements nécessaires.
- Une réflexion d'habitants de la rue des Jardins a eu lieu afin d'améliorer l'environnement. Il est possible de s'inspirer de ce qui existe déjà sur certains trottoirs de Cachan : alternance d'aires de stationnements et de végétaux, installation de bancs... Cette réflexion est à poursuivre.
- Des panneaux représentant des coccinelles sont installés à Fontenay aux Roses pour matérialiser les arrêts des pédibus, avec des précisions sur le fonctionnement, les horaires... Cela pourrait être une idée à reprendre pour Cachan. Isabelle Daeschner précise que des réunions ont lieu en ce moment pour travailler sur la matérialisation des arrêts pédibus de Cachan.
- Une réflexion pourrait être menée aussi pour une circulation douce entre le Parc Raspail et la D920, sans utiliser les grands axes.

Comme lors des réunions précédentes, un diaporama a été projeté pour mieux visualiser les différents emplacements. La réunion s'est terminée de façon conviviale autour de gâteaux et boissons fraîches apportés par les habitants.